

physique très récente et européenne: le sport. Dans la Polynésie ancienne, il existait des jeux physiques de compétition associés souvent à la religion, comme le *te'a* (tir à l'arc) ou le *teka* (javelot court). La force tenait aussi une grande place avec la lutte (*heiva moana*) ou le lever du poids.

Avec la création de l'association **Jeunes Tahitiens** en 1913 le football est introduit sur le Territoire. La multiplication des clubs entraîne la fondation, en 1932, de la **Fédération Océanienne de Sports Athlétiques**. Mais le véritable essor du sport date de l'après-guerre. Aujourd'hui l'activité sportive est omniprésente dans le paysage et dans les journaux. Depuis la loi du 6 septembre 1984 fixant le statut de la Polynésie française, le sport est de compétence territoriale et c'est le ministère chargé des sports qui en représente l'instance suprême, avec ses services et établissements publics: le **Service Territorial des Sports** (STS) et l'**Office Territorial des Équipements Sportifs et Socio-Educatifs** (OTESSE). L'aide aux groupements sportifs est dispensée par le Territoire par le biais des actions et financements du

le passé, ce dernier joue un grand rôle dans la pratique sportive. Le nombre de candidats admis aux Brevets d'Etat Sports est passé de 13 en 1974 à plus de 30 en 1981. Au total plus de 70 personnes ont obtenu ce diplôme, démontrant ainsi l'amélioration de l'encadrement. Jusqu'au début des années 70, en effet, la plupart des animateurs étaient non diplômés. Sept Conseillers Techniques Régionaux (CTR) sont mis à la disposition des ligues et fédérations sportives. Il s'agit pour la plupart de fonctionnaires d'Etat détachés, chargés d'entraîner, faire et de former des cadres. Leur rôle est majeur. Par exemple, l'arrivée en 1981 d'un CTR d'athlétisme a dynamisé la pratique de ce sport. Si bien que le nombre d'athlètes polynésiens classés dans les dix premiers au bilan annuel du Pacifique Sud est passé de 29 en 1982 à 71 en 1987.

Un soutien au mouvement sportif dans le Territoire est aussi assuré par seize animateurs sportifs territoriaux dont six exercent à Tahiti, deux à Moorea, quatre dans les îles Sous-le-Vent, deux aux Îles Marquises et deux aux Îles Australes. Cette répartition révèle le déséquilibre géographique dans ce domaine, d'autant que seules les communes de Tahaa (Îles Sous-le-Vent) et Faaa (Tahiti) ont recruté des animateurs sportifs municipaux. Le Centre Médical Sportif installé à Pirae (Tahiti) dont le rôle est de contrôler et de suivre les athlètes dans de nombreuses disciplines, ne fait qu'amplifier cette situation, tout comme la construction à Pirae de l'Institut Territorial des Sports, centre d'entraînement, de formation et d'hébergement de veilles. L'analyse de l'équipement sportif à partir du recensement informatisé effectué en 1987 par l'OTESSE confirme ces conclusions.

La Polynésie française compte des infrastructures territoriales, des installations communales et des complexes sportifs appartenant à des associations sportives. Les Forces Armées en possèdent elles aussi, notamment sur les atolls de Hao et de Moturoa. Non planifiée, la localisation des équipements révèle de sérieuses disparités en matière de qualité et de diversité des installations offertes, alors que la surface en mètres de grands et de petits jeux est équitabement répartie entre Tahiti (360 000 m2) et les autres îles (490 000 m2). Ainsi, la surface de salle omnisports par habitant est très variable suivant les archipels (Tableau 2).

	Surface totale des plateaux sportifs (en m2)	Surface totale des salles omnisports (en m2)	Surface de salles omnisports par habitant (en m2/hab.)
Communes centrales de l'agglomération de Papeete (Papeete, Pirae)	22 307	13 910	0,35
TAHITI: Communes périphériques de l'agglomération de Papeete (Faaa, Punaauia, Mahina)	39 120	1 820	0,05
Reste de l'île	10 760	5 230	0,14
MOOREA	9 670	2 420	0,27
ÎLES DU VENT	72 170	24 370	0,17
ÎLES SOUS-LE-VENT	23 920	4 770	0,21
AUSTRALES	8 630	880	0,09
MARQUISES	12 620	800	0,11
TRIANGOU	18 200	0	0
POLYNÉSIE FRANÇAISE	123 510	20 960	0,16

Sources: OTESSE, Files de Gouvernement, DEET.

	Surface totale des plateaux sportifs (en m2)	Surface totale des salles omnisports (en m2)	Surface de salles omnisports par habitant (en m2/hab.)
MOOREA	9 670	2 420	0,27
ÎLES DU VENT	72 170	24 370	0,17
ÎLES SOUS-LE-VENT	23 920	4 770	0,21
AUSTRALES	8 630	880	0,09
MARQUISES	12 620	800	0,11
TRIANGOU	18 200	0	0
POLYNÉSIE FRANÇAISE	123 510	20 960	0,16

Six types d'îles classées en fonction des installations offertes peuvent être distingués:

a. Tahiti est très bien équipée. On y trouve les trois plus grosses infrastructures du Territoire:

- le **complexe sportif du "stade Pater"**, à Pirae, constitué d'un stade pouvant accueillir 11 500 spectateurs, avec une piste d'athlétisme en matériau synthétique, et de deux terrains annexes de football;

- la **piscine olympique construite**, comme les installations du **"stade Pater"**, à l'occasion des Jeux du Pacifique Sud en 1971, et rénovée en 1989;

- le **complexe sportif de Fautaua**, à Pirae, qui comprend un terrain de football-rugby, un vélodrome avec piste en ciment de 400 mètres, une tribune de 1 500 places, une salle omnisports de 2 000 places, des courts de tennis, des salles de boxe et de judo.

Un autre complexe territorial est en construction sur la côte ouest, à Punaauia, équipé d'un terrain de football, d'une piste d'athlétisme de 400 mètres en matériau synthétique, d'une tribune de 5 000 places, d'une salle omnisports

LA PRATIQUE SPORTIVE AUX ÎLES AUSTRALES

Sur une population de 6 500 personnes en 1988, l'archipel compte plus de 800 licenciés et vingt et une associations sportives.

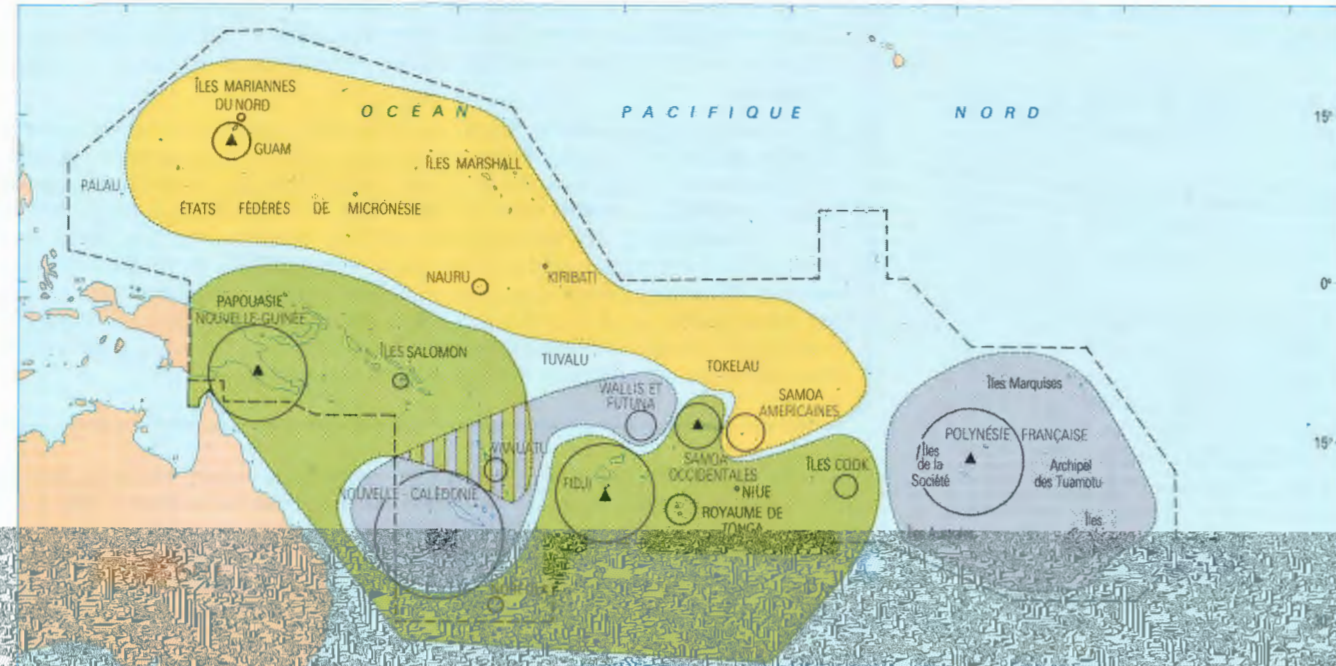
C'est à Tubuai que l'offre est la plus diversifiée. Un championnat y est organisé en volley-ball et en football et il s'y déroule les Jeux Interîles des Australes.

Sur les autres îles, sauf à Rapa où se déroulent, en 1986, les championnats de football et de volley-ball. Celles qui sont accessibles uniquement par bateau, c'est-à-dire Raivavae, Rimatara et Rapa, n'ont que de rares contacts sportifs avec l'extérieur, une fois tous les deux ans en moyenne. À Rapa, bien que l'Union Chrétienne des Jeunes Gens (UCJG) organise une fois par mois des

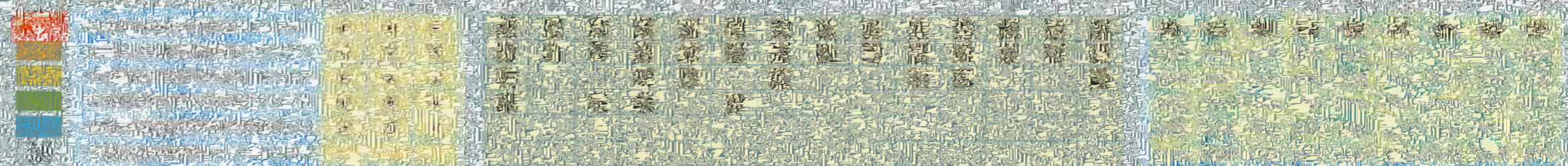
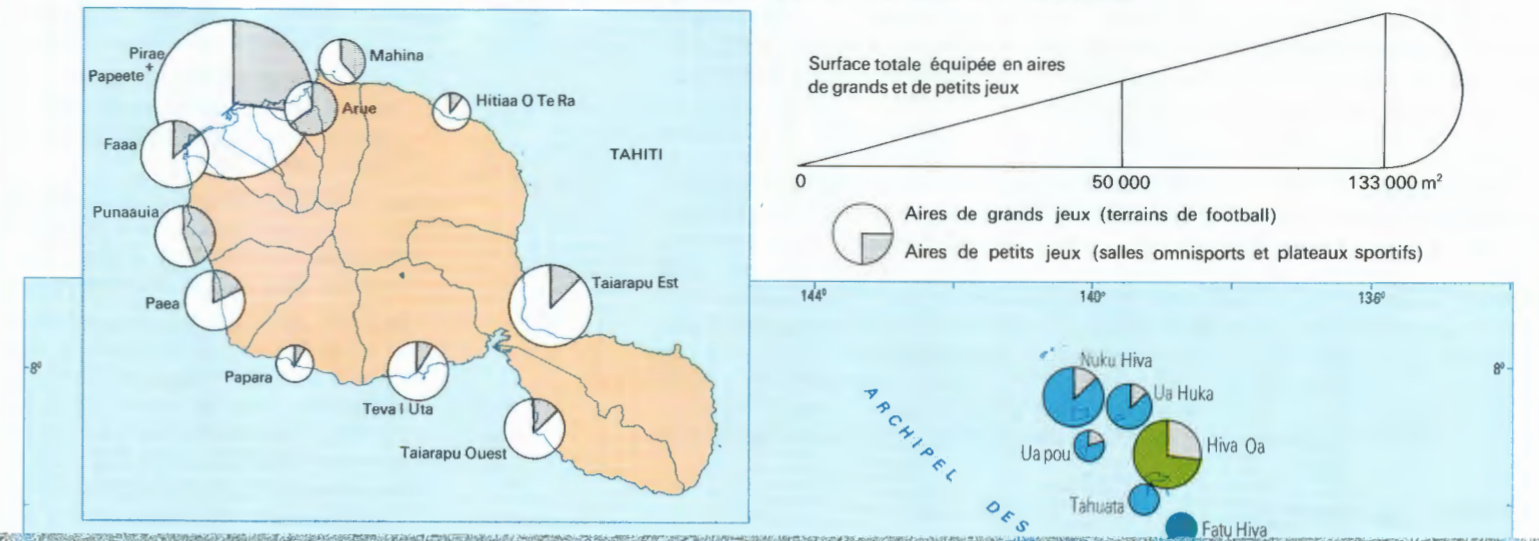
Sur les autres îles, sauf à Rapa où se déroulent, en 1986, les championnats de football et de volley-ball. Celles qui sont accessibles uniquement par bateau, c'est-à-dire Raivavae, Rimatara et Rapa, n'ont que de rares contacts sportifs avec l'extérieur, une fois tous les deux ans en moyenne. À Rapa, bien que l'Union Chrétienne des Jeunes Gens (UCJG) organise une fois par mois des

/Suspect <</Conf 190236 T

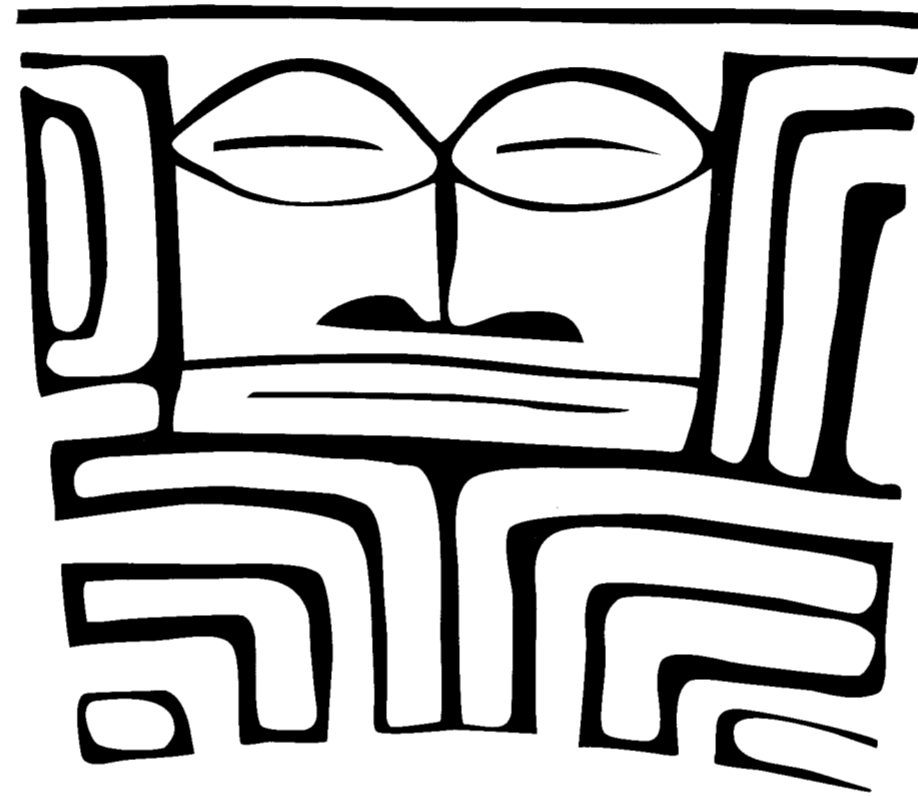
APPROCHE DE LA PRATIQUE SPORTIVE À TRAVERS LES RÉSULTATS DES JEUX DU PACIFIQUE SUD



LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



ATLAS



DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ÉDITIONS DE L'ORSTOM

Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération

*Cet ouvrage a bénéficié du soutien du ministère des Départements et Territoires d'Outre-Mer
et du Gouvernement de la Polynésie française*

Paris 1993

ORSTOM
Éditions

© ORSTOM 1993
ISBN 2-7099-1147-7

Editions de l'ORSTOM
213 rue La Fayette
75480 Paris cedex 10

Nous adressons nos remerciements à l'Institut Géographique National et au Service Hydrographique et Océanographique de la Marine
pour leur collaboration et leur aide précieuses.